

HORIZON 2017

Plan d'action

Juin 2013



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Vice-rectorat exécutif
Bureau de planification et d'études institutionnelles

OBJECTIF 1 - Favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants [VREAI]

ACTION 1.1 - Renforcer, par un plan global, la gestion stratégique de l'effectif étudiant (recrutement, persévérance, qualité de l'expérience, diplomation et placement). [VREAI]

ACTION 1.2 - Améliorer le continuum recrutement – admission – inscription en bonifiant l'accompagnement des candidats et le processus administratif. [BRE, REG]

ACTION 1.3 - Faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants et améliorer l'expérience étudiante par la mise en place d'un guichet unique. [VREAI, SERVICES, FACULTÉS]

ACTION 1.4 - Appuyer les facultés et les services dans l'analyse des besoins et l'élaboration de mesures de soutien à la réussite, notamment par le repérage précoce des étudiants en difficulté, le tutorat et la mise en place de centres d'aide en français ou dans d'autres langues. [VREAI]

ACTION 1.5 - Accentuer les mesures d'appui permettant à des populations étudiantes particulières (clientèles émergentes, étudiants étrangers, étudiants adultes) de progresser dans leur projet de formation. [VREAI, CAE, FACULTÉS]

ACTION 1.6 - Renforcer le soutien aux enseignants et aux étudiants afin d'améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique, notamment par le déploiement des plans de collaboration et le suivi des activités de formation aux cycles supérieurs. [BSP, FÉSP, FACULTÉS]

ACTION 1.7 - Appuyer et valoriser les directions et les comités de programme dans leurs fonctions pédagogiques et administratives, notamment en créant des outils de suivi des cohortes. [VREAI, BPEI, FACULTÉS]

ACTION 1.8 - Améliorer l'attractivité de l'offre de formation et maintenir le soutien au recrutement étudiant de l'Université et de ses facultés en lien avec la capacité d'accueil des unités. [VREAI, BRE, FACULTÉS]

ACTION 1.9 - Bonifier les offres globales d'appui financier, en particulier aux cycles supérieurs, pour recruter les meilleurs étudiants à l'Université Laval. [VREAI, FÉSP, BBAF, FACULTÉS]

ACTION 1.10 - Poursuivre la concertation et l'établissement de partenariats avec les collèges, afin d'optimiser l'arrimage entre les deux niveaux de formation. [DGPC, FACULTÉS]

ACTION 1.11 - Offrir à distance une année préparatoire aux études universitaires, des cours compensateurs et des cours de français. [DGPC, FACULTÉS, ÉLUL]

ACTION 1.12 - Intensifier la promotion des programmes à distance. [BFAD, BRE]

ACTION 1.13 - Assurer une plus grande présence au Québec, au Canada et à l'étranger pour mieux faire connaître l'offre de formation et favoriser des partenariats conduisant à des programmes de type passerelle. [VREAI, BRE, BI]

ACTION 1.14 - Créer, en collaboration avec la Fondation de l'Université Laval, un fonds pour l'appui à la réussite étudiante. [REC, VREAI, FUL]

ACTION 1.15 - Accentuer les mesures pour faciliter la réussite des étudiants de premier cycle, en particulier ceux inscrits en première année. [VREAI, FACULTÉS]

ACTION 1.16 - Favoriser l'acquisition des méthodes d'études et d'habiletés d'apprentissage nécessaires à la réussite du projet d'études de l'étudiant. [CAE, FACULTÉS]

ACTION 1.17 - Soutenir les étudiants dans l'élaboration et la consolidation de leur projet de formation et de leur projet professionnel. [FACULTÉS, SPLA]

ACTION 1.18 - Documenter la persévérance des étudiants dans les programmes et les cours à distance et mettre en place des mesures appropriées. [VREAI, BFAD]

ACTION 1.19 - Promouvoir la formation à la recherche et mettre en place des mesures facilitant le cheminement universitaire intercycle. [DGPC, FÉSP, FACULTÉS]

ACTION 1.20 - Promouvoir l'application de la Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires. [DGPC, FÉSP, DGFC]

INDICATEUR 1.A - Nombre de EETP dans les programmes crédités, ventilé par cycle [VREAI]

INDICATEUR 1.B - Taux de persévérance et durée des études dans les programmes crédités, ventilés par cycle [VREAI]

OBJECTIF 2 - Innover dans les programmes de formation et l'offre des services pour les adapter aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins de la société [VREAI]

ACTION 2.1 - Poursuivre le développement et l'adaptation des programmes en présentiel et en ligne en affirmant le leadership de l'Université Laval comme établissement bimodal. [FACULTÉS, BFAD, DGFC, BSP]

ACTION 2.2 - Accentuer la flexibilité des programmes et de l'offre de cours, et diversifier les horaires pour s'adapter aux réalités étudiantes et favoriser la conciliation études – travail – famille. [FACULTÉS]

ACTION 2.3 - Adopter des mesures organisationnelles et budgétaires encourageant l'interdisciplinarité. [VREXD, VRAF, VREAI]

ACTION 2.4 - S'assurer de l'intégration des compétences numériques dans les programmes. [VREAI, DGPC, FÉSP]

ACTION 2.5 - Renforcer les moyens pour s'assurer de l'acquisition de compétences langagières par les étudiants. [VREAI, FACULTÉS, ÉLUL]

ACTION 2.6 - Améliorer le processus d'évaluation continue des programmes. [VREAI, FACULTÉS]

ACTION 2.7 - Bonifier l'offre de formation continue sur mesure en établissant des relations plus étroites avec les facultés, les organisations partenaires, les entreprises et les pôles universitaires. [DGFC, FACULTÉS]

ACTION 2.8 - Appuyer la mise en œuvre de la Politique de la formation à distance. [BFAD, FACULTÉS, VREAI]

ACTION 2.9 - Poursuivre la mise en œuvre de programmes pouvant être offerts entièrement à distance en ligne, notamment dans les domaines d'expertise de l'Université Laval comme les études nordiques. [FACULTÉS, BFAD, BSP]

ACTION 2.10 - Accentuer l'élaboration de cours à distance en ligne et hybrides et assurer la mise à jour des cours existants. [FACULTÉS, DGFC, BFAD, BSP]

ACTION 2.11 - Identifier les domaines émergents requérant le développement de formations interdisciplinaires et interprofessionnelles. [VREAI, FACULTÉS]

ACTION 2.12 - Consolider l'environnement virtuel d'apprentissage (ENA) pour mettre l'ensemble des outils reliés aux technologies de l'information et des ressources de la Bibliothèque au service de la formation. [BSP, BUL, DTI]

ACTION 2.13 - Mettre en place des modalités de gestion des documents numériques et des droits d'auteur afférents. [BSP, BUL, BSG]

ACTION 2.14 - Adapter les programmes et les activités de formation aux besoins et aux réalités de la société actuelle, notamment dans les secteurs en émergence. [FACULTÉS]

ACTION 2.15 - Susciter et appuyer l'amélioration et l'innovation pédagogique. [FACULTÉS, BSP]

ACTION 2.16 - Développer des chaires en pédagogie universitaire et en formation à distance. [VREXD, VREAI, FACULTÉS]

ACTION 2.17 - Appuyer la mise en œuvre de la Politique de valorisation de l'enseignement et des dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement. [VREAI, FACULTÉS, BSP]

ACTION 2.18 - Élaborer une politique visant à garantir la qualité de la formation quelle que soit l'approche pédagogique retenue. [VREAI]

ACTION 2.19 - Assurer la mise à niveau des équipements et du matériel de formation requis. [FACULTÉS]

ACTION 2.20 - Poursuivre la mise en œuvre de maîtrises et de doctorats professionnels. [FÉSP, FACULTÉS]

ACTION 2.21 - Répondre aux besoins de formation continue de nos diplômés, notamment par l'offre de programmes et microprogrammes de 2^e cycle à distance. [FACULTÉS, DGFC, FÉSP]

ACTION 2.22 - Répondre aux besoins de développement intellectuel, social et culturel des personnes intéressées par les activités de l'Université du troisième âge de Québec (UTAQ). [UTAQ, DGFC]

INDICATEUR 2.A - Nombre de cours, de services offerts et de visites dans l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) [VREAI]

INDICATEUR 2.B - Nombre de cours et de programmes multifacultaires [VREAI]

INDICATEUR 2.C - Nombre de EETP en formation à distance et en formation hybride [VREAI]

INDICATEUR 2.D - Nombre de crédits en formation continue créditée et nombre d'unités d'éducation continue non créditée [VREAI]

INDICATEUR 2.E - Nombre de programmes évalués et périodicité des évaluations [VREAI]

OBJECTIF 3 - Accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche et la mise en œuvre de projets de coopération internationale [VREAI]

ACTION 3.1 - Accentuer, avec nos partenaires étrangers, la réalisation d'activités et de projets conjoints de formation et de recherche. [BI, VREAI, VRRRC]

ACTION 3.2 - Intensifier et diversifier les programmes de mobilité internationale d'étudiants, notamment par la création de stages. [BI, FACULTÉS, SPLA]

ACTION 3.3 - Améliorer les structures d'accueil des facultés et des services pour les étudiants, stagiaires et autres invités provenant de l'étranger. [FACULTÉS, SERVICES]

ACTION 3.4 - Renforcer les mesures favorisant la mobilité internationale des professeurs et des chercheurs ainsi que l'accueil de professeurs et de chercheurs invités. [BIPER, VREAI, FACULTÉS, VRRH]

ACTION 3.5 - Accroître et mettre en évidence la participation des chercheurs de l'Université dans les grands réseaux de recherche internationaux. [VRRRC, BIPER]

ACTION 3.6 - Réaliser un complexe intégré comprenant des résidences étudiantes et la Maison internationale. [REC, VREXD, VRAF]

ACTION 3.7 - Accroître l'apport de l'Université Laval aux projets de coopération internationale. [BI, FACULTÉS]

ACTION 3.8 - Augmenter le nombre d'étudiants d'origine étrangère, notamment par la mise en place de filières de recrutement et l'amélioration du traitement des dossiers d'admission. [BI, BRE, REG, FACULTÉS]

ACTION 3.9 - Améliorer les mesures d'intégration culturelle, sociale et académique des étudiants d'origine étrangère, notamment par l'offre de cours de mise à niveau et de cours de français. [DSÉ, DGPC, ÉLUL, FACULTÉS]

ACTION 3.10 - Augmenter l'offre d'emplois sur le campus pour les étudiants étrangers. [FACULTÉS, SPLA, VRRH]

ACTION 3.11 - Sensibiliser les instances gouvernementales aux mesures administratives et financières à mettre en place pour favoriser le recrutement et l'intégration des étudiants étrangers, particulièrement aux cycles supérieurs. [VREAI]

ACTION 3.12 - Participer à des regroupements, associations et consortia internationaux qui contribuent à la mission de l'Université. [FACULTÉS, BI, VREAI, VRRRC]

ACTION 3.13 - Mettre en valeur les programmes qui forment des experts sur les enjeux internationaux. [BRE, FACULTÉS]

ACTION 3.14 - Accroître la diversité du personnel enseignant, de recherche et administratif, notamment sur le plan de l'origine socioculturelle. [FACULTÉS, VRRH]

ACTION 3.15 - Intensifier les activités de formation à distance et de formation continue hors Québec. [BFAD, DGFC, BI, FACULTÉS]

ACTION 3.16 - Poursuivre, avec des partenaires étrangers, la mise en œuvre de cheminements innovants, tels les cheminements bidualtants, les doctorats à temps partagé et les cotutelles de thèse. [BI, FACULTÉS, FÉSP]

ACTION 3.17 - Mettre en place des moyens permettant l'acquisition, par les étudiants, de connaissances dans le domaine international et de compétences interculturelles. [FACULTÉS]

ACTION 3.18 - Appuyer les unités dans l'élaboration de leurs stratégies et projets d'internationalisation. [BIPER, BRC]

ACTION 3.19 - Sensibiliser les gouvernements et organismes subventionnaires à l'importance de la mise en œuvre et du maintien de programmes favorisant les collaborations internationales en matière de recherche et de formation. [VRRC, VREAI]

ACTION 3.20 - Poursuivre l'établissement d'alliances stratégiques avec des universités et des partenaires en recherche internationaux. [VRRC, BIPER]

ACTION 3.21 - Appuyer le développement d'activités de formation à portée humanitaire et internationale. [FACULTÉS, BI, VREAI]

ACTION 3.22 - Appuyer la recherche de fonds auprès d'organismes internationaux tels que la Banque mondiale et l'UNESCO. [BI]

ACTION 3.23 - Créer des fonds d'appui aux initiatives internationales. [REC, VREXD, FUL, VREAI, VRRC]

INDICATEUR 3.A - Nombre d'étudiants étrangers [VREAI]

INDICATEUR 3.B - Nombre d'étudiants en mobilité internationale entrante et sortante [VREAI]

INDICATEUR 3.C - Pourcentage des publications en collaboration internationale [VRRC]

INDICATEUR 3.D - Nombre de projets de recherche en collaboration internationale [VRRC]

INDICATEUR 3.E - Nombre de projets et enveloppe globale de soutien aux projets de coopération et développement [VREAI]

OBJECTIF 4 - Assurer un développement efficace de la recherche et de la création [VRRC]

ACTION 4.1 - Améliorer les outils permettant d'analyser les forces de recherche et de création de l'établissement. [VRRC, BRC]

ACTION 4.2 - Intensifier les efforts de sensibilisation sur l'importance de la recherche fondamentale auprès des gouvernements, des organismes subventionnaires et du secteur privé. [VRRC, BRC]

ACTION 4.3 - Favoriser l'optimisation de la mise en commun des expertises et des infrastructures de recherche et de création. [VRRC, BRC]

ACTION 4.4 - Poursuivre le développement de partenariats de recherche et de création avec le secteur public et le secteur privé en se préoccupant des problèmes vécus par les entreprises et les gouvernements. [VRRC, BLUM, BRC, BIPER]

ACTION 4.5 - Favoriser l'assistantat et la participation des étudiants aux projets de recherche et de création. [VRRC]

ACTION 4.6 - Améliorer les mécanismes d'appui à la préparation des demandes de bourses par les étudiants et des demandes de subvention par les jeunes chercheurs. [VRRC, BRC]

ACTION 4.7 - Créer, en collaboration avec la Fondation de l'Université Laval, un fonds de démarrage en soutien aux nouvelles initiatives en recherche et création liées aux enjeux sociaux émergents. [VRRC, BRC, VREXD]

ACTION 4.8 - Mettre en valeur l'innovation sociale issue des activités de transfert de connaissances. [BLUM]

ACTION 4.9 - Travailler de concert avec les organismes régionaux pour favoriser l'innovation scientifique, le transfert technologique et la création de valeur dans notre environnement. [BLUM]

ACTION 4.10 - Poursuivre la réalisation du Plan institutionnel de développement de la recherche 2010 – 2014 et préparer le nouveau plan 2015 – 2019. [VRRC]

ACTION 4.11 - Soutenir des initiatives qui vont accroître l'intensité de recherche dans les départements. [VRRC, BRC]

ACTION 4.12 - Aider les facultés à définir un plan stratégique de recherche et l'arrimer avec le Plan institutionnel de développement de la recherche. [VRRC, BRC]

ACTION 4.13 - Encourager la collaboration interfacultaire, intercentre et interétablissement. [VRRC]

ACTION 4.14 - Sensibiliser les chercheurs au facteur d'impact des revues scientifiques et identifier les revues avec les meilleurs facteurs d'impact. [VRRC]

ACTION 4.15 - Rendre facilement accessible et interprétable, grâce à la Bibliothèque, les informations sur les facteurs d'impact des revues scientifiques. [VRRC, BUL]

ACTION 4.16 - Mettre en place une infrastructure de gestion des données de recherche des membres de l'Université grâce à une plateforme de dépôt institutionnel, en collaboration avec la Bibliothèque. [VRRRC, BRC, BUL]

ACTION 4.17 - Améliorer l'offre de service de la Bibliothèque au milieu de la recherche (par exemple, offre de contenus numériques adaptés, formation sur mesure, veille disciplinaire, stratégie de recherche, gestion des données de recherche). [VRRRC, BUL]

ACTION 4.18 - Développer le plan stratégique de l'Alliance de la recherche en sciences de la santé et de la vie. [VRRRC, BRC, BIPER, BLUM]

ACTION 4.19 - Trouver des partenaires afin de mettre en place un fonds d'aide et de transition pour les chercheurs, les créateurs et leurs équipes de recherche qui éprouvent des difficultés financières circonstancielles. [VRRRC, BRC, VREXD]

ACTION 4.20 - Collaborer, avec les gouvernements du Québec et du Canada, à la mise en place de fonds d'appariement permettant aux chercheurs et aux créateurs de participer aux grandes initiatives internationales telles que celles financées par la Commission européenne. [VRRRC, BRC, BIPER, VREXD, REC]

ACTION 4.21 - Intensifier les efforts de sensibilisation des autorités gouvernementales aux problèmes liés au financement des infrastructures de recherche et mettre en œuvre, avec ces autorités, une stratégie de financement durable tenant compte des frais d'exploitation. [VRRRC, BRC]

ACTION 4.22 - Mieux définir les frais associés à la recherche en identifiant les coûts réels. [VRRRC, BRC, VRAF]

ACTION 4.23 - Poursuivre les démarches auprès du gouvernement du Canada pour qu'il augmente les montants versés pour couvrir les frais indirects de la recherche. [VRRRC, BRC]

ACTION 4.24 - Sensibiliser les chercheurs à l'importance d'imposer des frais indirects de la recherche et moderniser le règlement les régissant. [VRRRC, BRC]

ACTION 4.25 - Favoriser le développement de la recherche clinique en mettant en place des mesures d'appui aux cliniciens chercheurs en partenariat avec les centres affiliés. [VRRRC]

ACTION 4.26 - Renforcer la promotion des bourses de recherche auprès des étudiants. [VRRRC]

ACTION 4.27 - Fournir un appui à la mise en œuvre d'initiatives de recherche dans le domaine de la santé comme la création d'un Institut de soins de santé de première ligne ou d'un Institut en santé des populations. [VRRRC, BRC]

ACTION 4.28 - Produire un guide de préparation d'une demande de subvention de recherche et informer les chercheurs des changements aux programmes de financement. [VRRRC, BRC]

ACTION 4.29 - Améliorer l'accueil et l'encadrement des stagiaires en formation à la recherche et postdoctoraux. [VRRRC, BRC, VREAI, FÉSP]

ACTION 4.30 - Mettre en place des services d'aide à la rédaction et à la traduction de demandes de subvention. [VRRRC]

ACTION 4.31 - Déployer des technologies de gestion de la recherche permettant un meilleur suivi des performances. [VRRRC, BRC, DTI, BPEI]

ACTION 4.32 - Fournir un appui à la mise en œuvre d'un projet institutionnel fédérateur ayant trait aux thématiques multidisciplinaires touchant le Nord, l'Arctique et l'Antarctique en vue de renforcer le positionnement de ce créneau d'excellence. [VRRRC, BRC, VREXD]

ACTION 4.33 - Collaborer avec SOVAR selon la nouvelle convention entre actionnaires pour accroître nos innovations technologiques et sociales et créer de la valeur pour notre milieu. [BLUM]

ACTION 4.34 - Sélectionner et protéger les innovations technologiques à fort potentiel en réduisant les coûts et en maximisant les retombées pour l'Université et ses chercheurs. [BLUM]

INDICATEUR 4.A - Nombre normalisé de citations dans des secteurs stratégiques ciblés [VRRRC]

INDICATEUR 4.B - Financement par professeur et financement par étudiant de cycles supérieurs [VRRRC]

INDICATEUR 4.C - Taux de succès aux concours de demandes de subvention (chercheurs) et de bourses issues des organismes subventionnaires (étudiants) [VRRRC]

INDICATEUR 4.D - Classement Research InfoSource en recherche [VRRRC]

INDICATEUR 4.E - Nombre de brevets, licences et droits d'auteurs [VRRRC]

OBJECTIF 5 - Attirer et recruter plus de professeurs, et fidéliser l'ensemble du corps professoral pour contribuer au développement de l'établissement [VRRH]

ACTION 5.1 - Assurer le renouvellement du corps professoral et la création de nouveaux postes. [VRRH]

ACTION 5.2 - Accentuer le développement du programme de Chaires de leadership en enseignement (CLE). [FACULTÉS]

ACTION 5.3 - Promouvoir la création de chaires de recherche en partenariat, de chaires de recherche du Canada et de chaires d'excellence en recherche du Canada. [VRRH]

ACTION 5.4 - Souligner les succès et le rayonnement des professeurs et chercheurs. [VRRH]

ACTION 5.5 - Mettre en place un fonds institutionnel en vue de favoriser l'obtention de budgets de démarrage pour les nouveaux professeurs. [VRRH]

ACTION 5.6 - Favoriser le mentorat des nouveaux professeurs. [VRRH]

ACTION 5.7 - Offrir des ateliers sur l'encadrement des étudiants aux 2^e et 3^e cycles. [FÉSP]

ACTION 5.8 - Fournir des documents mettant en valeur les avantages de la ville de Québec et de l'Université Laval. [DC]

ACTION 5.9 - Offrir des services d'intégration aux nouveaux arrivants recrutés à l'extérieur de la région de Québec (par exemple, immigration, logement, services d'accueil pour la famille). [VRRH]

ACTION 5.10 - Valoriser les années d'étude et de recherche. [VRRH]

ACTION 5.11 - Maintenir des pôles d'excellence en recherche et les valoriser. [VRRH]

ACTION 5.12 - Offrir des formations ponctuelles portant sur le fonctionnement de l'Université Laval et sa structure. [VRRH]

INDICATEUR 5.A - Nombre de nouveaux professeurs recrutés [VRRH]

INDICATEUR 5.B - Nombre de démissions de professeurs [VRRH]

OBJECTIF 6 - Planifier et optimiser le recrutement du personnel enseignant et administratif, ainsi que la mobilité interne du personnel administratif [VRRH]

ACTION 6.1 - Faire un exercice rigoureux concernant les besoins actuels et futurs en personnel qualifié et évaluer notre vulnérabilité dans certains secteurs. [VRRH]

ACTION 6.2 - Implanter des pratiques de dotation efficace, mettre en place de nouveaux instruments d'évaluation et de mesure pour la sélection des candidats et assurer le suivi des évaluations. [VRRH]

ACTION 6.3 - Implanter, dans une perspective de développement de carrière, un système d'évaluation continue du personnel, permettant de déceler et développer les talents et les compétences des employés. [VRRH]

ACTION 6.4 - Mettre en place des programmes de gestion de la continuité en favorisant le transfert de savoir entre employés. [VRRH]

ACTION 6.5 - Planifier la relève en faisant une analyse des postes et en y jumelant des profils de compétences recherchées. [VRRH]

ACTION 6.6 - Élaborer des programmes assurant l'acquisition et la mise à jour de compétences et favorisant des possibilités accrues de mobilité. [VRRH]

INDICATEUR 6.A - Nombre de mesures mises en place afin de répondre aux besoins actuels et futurs d'employés qualifiés [VRRH]

INDICATEUR 6.B - Nombre de personnes ayant suivi de la formation sur mesure, effectué des stages ou des affectations temporaires [VRRH]

OBJECTIF 7 - Valoriser l'engagement et l'apport des membres de la communauté et améliorer la notoriété de l'Université Laval [VREXD]

ACTION 7.1 - Bonifier la coordination du soutien à la tenue d'événements majeurs sur le campus. [DC]

ACTION 7.2 - Participer activement à la vie culturelle, sociale, économique et sportive de la région en planifiant divers événements avec les organisations du milieu. [VREXD]

ACTION 7.3 - Mettre en évidence, notamment par l'organisation d'activités de reconnaissance, les services rendus par les membres de la communauté universitaire sous la forme d'un engagement social bénévole. [VREXD]

ACTION 7.4 - Souligner les succès des étudiants dans différents domaines, notamment par la mise en valeur des bourses, distinctions et prix obtenus. [VREAI]

ACTION 7.5 - Maintenir la collaboration avec la CADEUL et l'ÆLIÉS dans leurs initiatives pour l'amélioration de la vie associative, de la vie étudiante et des conditions de vie des étudiants. [DSÉ, VREXD]

ACTION 7.6 - Poursuivre la mise en place de forums de discussion en appuyant, notamment, l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société. [DC]

ACTION 7.7 - Allouer un budget spécial consacré à la mise en valeur des retombées sociales de la recherche et de la création en organisant des événements publics et en utilisant divers médias, dont les médias sociaux. [VREXD]

ACTION 7.8 - Encourager la participation des membres de la communauté universitaire à des regroupements, conseils, associations ou consortia nationaux et internationaux. [BIPER]

ACTION 7.9 - Amener nos étudiants à acquérir les compétences entrepreneuriales nécessaires à l'avancement de notre société. [VREAI]

ACTION 7.10 - Mettre en place la Semaine de la culture à l'Université Laval en mettant en valeur la créativité des membres de la communauté universitaire. [REC, VREXD]

ACTION 7.11 - Mettre en valeur l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique. [VRRRC]

ACTION 7.12 - Mettre en œuvre une stratégie de communication des réussites, innovations et prix en enseignement et recherche. [DC]

ACTION 7.13 - Assurer le maintien de l'excellence et de l'image de marque du Rouge et Or. [SAS]

ACTION 7.14 - Coordonner la gestion et la diffusion de la production intellectuelle de l'Université, en collaboration avec la Bibliothèque. [VRRRC]

ACTION 7.15 - Former un comité d'experts afin d'analyser les classements universitaires et de conseiller la direction de l'Université sur les classements les mieux adaptés à la spécificité de l'Université. [BPEI]

ACTION 7.16 - Prendre des mesures assurant l'augmentation du nombre de chercheurs (professeurs et étudiants) qui suivent une formation sur l'éthique de la recherche ou qui obtiennent une approbation éthique d'un comité d'éthique de la recherche. [VRRRC]

ACTION 7.17 - Rendre disponibles des sections du site Web institutionnel dans d'autres langues que le français. [DC]

ACTION 7.18 - Augmenter la présence de l'Université Laval dans les médias sociaux. [DC]

ACTION 7.19 - Implanter un rapport d'activités des professeurs qui permettra la recherche par mots clés, permettant d'identifier les prix et distinctions. [VRRH]

ACTION 7.20 - Consolider les appuis institutionnels qui favorisent l'engagement de l'ensemble des membres de la communauté dans les différents programmes (Forces Avenir, Reconnaissance de l'implication étudiante, etc.) et dans la vie associative. [DSÉ]

ACTION 7.21 - Sensibiliser les directions de départements et de faculté à l'importance de tenir compte des activités d'implication dans la répartition des charges de travail et dans les critères de promotion. [VRRH]

ACTION 7.22 - Intensifier la valorisation de tous les membres de la communauté universitaire et la reconnaissance de leur apport à la mission et à la notoriété de l'université. [VRRH]

INDICATEUR 7.A - Nombre de conférences internationales et de congrès majeurs tenus à l'Université Laval [VREXD]

INDICATEUR 7.B - Nombre de citations de l'Université Laval dans les journaux nationaux et internationaux [VREXD]

INDICATEUR 7.C - Nombre d'heures d'activités d'implication des membres actuels ou des diplômés de l'Université Laval dans la vie culturelle, sociale et économique de la région [VREXD et VRRH]

INDICATEUR 7.D - Nombre d'activités ou gestes de reconnaissance visant à souligner l'apport des membres de la communauté [VRRH]

OBJECTIF 8 - Améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire et faire de l'Université Laval un exemple en matière de développement durable [VREXD]

ACTION 8.1 - Améliorer les espaces physiques de formation en prenant en considération les nouvelles réalités d'apprentissage. [SI]

ACTION 8.2 - Poursuivre les efforts de développement et d'amélioration du parc immobilier et des infrastructures, incluant les aires de vie et les infrastructures technologiques. [SI]

ACTION 8.3 - Mettre en place un comité d'analyse et d'intervention en santé mentale et situations préoccupantes. [VRRH]

ACTION 8.4 - Assurer un nombre suffisant de ressources humaines administratives ayant l'expertise appropriée pour soutenir l'enseignement et la recherche. [VRRH]

ACTION 8.5 - Élaborer une approche novatrice et créative relativement à la structure des services alimentaires. [VRAF]

ACTION 8.6 - Poursuivre le développement du programme Mon équilibre UL et le programme de santé globale de façon à favoriser la réussite scolaire et le bien-être au travail. [SAS]

ACTION 8.7 - Intensifier la formation en gestion des ressources humaines donnée aux gestionnaires des études et administratifs. [VRRH]

ACTION 8.8 - Mettre en œuvre le plan d'action institutionnel de développement durable 2012 – 2015. [VREXD]

ACTION 8.9 - Poursuivre la rénovation de la Bibliothèque, assurer le financement du Centre de conservation de la Bibliothèque en collaboration avec divers partenaires et en réaliser la construction. [BUL]

ACTION 8.10 - Mettre en œuvre le projet d'unité mobile d'évaluation de la santé des membres de notre communauté. [REC]

ACTION 8.11 - Bonifier les processus administratifs permettant de déployer les ressources administratives et de soutien à l'enseignement, notamment en mettant en place des équipes volantes pour combler temporairement des besoins en ressources humaines. [VRRH]

ACTION 8.12 - Réduire la durée du cycle d'embauche du personnel administratif. [VRRH]

ACTION 8.13 - Discuter avec les syndicats de la gestion des critères de promotion en vue de tenir davantage compte de la modulation des tâches d'enseignement, de recherche et de participation interne et externe. [VRRH]

ACTION 8.14 - Maintenir le principe de l'existence de régimes de retraite à prestation déterminée et œuvrer en étroite collaboration avec les syndicats pour en assurer la pérennité. [VRRH]

ACTION 8.15 - Continuer à contribuer à la concrétisation du projet *Le boudoir* de l'ÆLIÉS de façon à permettre aux étudiants des cycles supérieurs d'avoir un lieu de rencontre pour échanger et fraterniser. [VREXD]

ACTION 8.16 - Poursuivre les collaborations avec la CADEUL sur des projets de concessions alimentaires, du laissez-passer universel et d'un fonds de 1 % pour l'éducation postsecondaire à partir de la masse salariale d'organisations. [VREXD]

ACTION 8.17 - Mettre en place des intranets thématiques pour répondre à des besoins spécifiques et réduire le volume de messages transmis aux membres de la communauté. [VREXD]

ACTION 8.18 - Rendre disponible aux étudiants la commande en ligne au Service de reprographie et mettre en place un réseau d'impression sans fil en libre-service. [REPRO]

ACTION 8.19 - Assurer une saine gestion des documents administratifs numériques en mettant en place un système d'archivage pour ces documents. [BSG]

ACTION 8.20 - Mettre en place une stratégie globale de numérisation des collections de la Bibliothèque, intégrant la réflexion sur l'intégration de l'offre mondiale de documentation numérique. [BUL]

ACTION 8.21 - Maintenir les formations de sécurité dans les domaines des risques chimiques et biologiques, la radioprotection et les lasers. [SSP]

ACTION 8.22 - Sensibiliser les étudiants à travailler de façon sécuritaire et vérifier s'ils appliquent les mesures de sécurité apprises en formation lors d'inspections des laboratoires. [SSP, FACULTÉS]

ACTION 8.23 - Poursuivre l'identification des risques et des menaces des unités, et la mise en place de mesures préventives et d'atténuation. [SSP]

ACTION 8.24 - Mettre en place un système informatisé de gestion des matières dangereuses. [SSP]

ACTION 8.25 - Offrir aux membres de la communauté universitaire le courriel permanent. [DTI]

ACTION 8.26 - Mettre en place une activité visant à former les membres du Conseil d'administration et du Conseil universitaire sur les rôles et responsabilités des membres de ces instances. [BSG]

ACTION 8.27 - Offrir une formation en ligne sur la gouvernance et les conflits d'intérêts. [BSG]

ACTION 8.28 - Poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion des déplacements. [SSP]

ACTION 8.29 - Élaborer un plan institutionnel de diminution des émissions de gaz à effet de serre et viser à atteindre la carboneutralité de l'Université. [VREXD]

ACTION 8.30 - Favoriser l'utilisation de matériaux à faible trace environnementale dans les travaux de construction et de rénovation des bâtiments. [SI]

ACTION 8.31 - Poursuivre le programme d'efficacité énergétique et les travaux de mise aux normes des bâtiments. [SI]

ACTION 8.32 - Gérer la consommation d'eau en réalisant les actions prévues dans le plan de gestion responsable de l'eau et en mettant en place une campagne de sensibilisation de l'eau publique. [VREXD]

ACTION 8.33 - Prévoir des îlots de verdure, des trottoirs, et une piste cyclable au besoin, lors de la réfection de chaque stationnement. [SI]

ACTION 8.34 - Maintenir le programme d'acquisition de véhicules hybrides. [SSP]

ACTION 8.35 - Valoriser les événements écoresponsables sur le campus. [DC]

ACTION 8.36 - Optimiser l'utilisation des technologies de l'information pour éviter les déplacements des enseignants et des étudiants en région (par exemple, visioconférence, formation à distance). [VREAI, BSP]

ACTION 8.37 - Encourager l'utilisation de documents électroniques. [BSP]

ACTION 8.38 - Continuer à faire du développement durable la toile de fond du développement de notre institution tant en ce qui a trait à sa mission d'enseignement et de recherche qu'à son fonctionnement. [VREAI]

ACTION 8.39 - Initier les étudiants de baccalauréat aux enjeux du développement durable. [DGPC, FACULTÉS]

ACTION 8.40 - Poursuivre la réalisation du plan de développement de la recherche 2010 – 2014 dans sa dimension stratégique de développement durable. [VRRRC, BRC, BLUM]

ACTION 8.41 - Mettre en place l'initiative de concertation sur le développement durable du Nord. [VRRRC]

ACTION 8.42 - Faire connaître les projets de recherche et les technologies développées par les chercheurs de l'Université en lien avec le développement durable. [VRRRC, BRC]

ACTION 8.43 - Obtenir la certification internationale STARS en matière de développement durable et maintenir notre certification Campus durable. [VREXD]

ACTION 8.44 - Intégrer des critères d'achat responsable dans les contrats d'approvisionnement. [SF]

INDICATEUR 8.A - Taux de satisfaction des employés et des étudiants [VRRH et VREXD]

INDICATEUR 8.B - Nombre d'adhérents au programme Mon équilibre UL [VRAF]

INDICATEUR 8.C - Nombre de formations données en ressources humaines [VRRH]

INDICATEUR 8.D - Émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau et d'énergie [VREXD et VRAF]

INDICATEUR 8.E - Nombre de programmes d'études ayant intégré une initiation aux enjeux de développement durable [VREAI]

INDICATEUR 8.F - Nombre et pourcentage de chaires et regroupements de recherche rattachés à un enjeu de la politique institutionnelle de développement durable [VRRC]

INDICATEUR 8.G - Pourcentage des achats de biens et services acquis en tenant compte de critères de durabilité [VREXD et VRAF]

OBJECTIF 9 - Assurer une saine gestion des finances de l'Université et améliorer les modes de gouvernance et de reddition de comptes [VRAF]

ACTION 9.1 - Maintenir l'équilibre budgétaire et assurer une gestion rigoureuse des budgets de fonctionnement et des budgets d'investissement associés aux infrastructures. [SF, SI]

ACTION 9.2 - Continuer à améliorer les outils et le soutien aux unités pour faciliter leur gestion financière. [SF]

ACTION 9.3 - Intensifier la formation financière des gestionnaires des études et administratifs. [SF]

ACTION 9.4 - Apporter un soutien aux gestionnaires désirant revoir l'organisation du travail au sein de leur unité. [VRRH]

ACTION 9.5 - Continuer à mettre en place des approches permettant aux unités d'utiliser des économies annuelles découlant de leurs efforts de gestion. [SF]

ACTION 9.6 - Créer et mettre en place des outils de suivi budgétaire mensuel pour les unités. [SF]

ACTION 9.7 - Intensifier les démarches afin que le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie bonifie les enveloppes pour le développement des systèmes d'information ou obtenir la modification des règles en matière d'utilisation des budgets d'investissement afin d'améliorer l'intégration des projets de développement technologique. [VRAF]

ACTION 9.8 - Réaliser une grande campagne de financement en partenariat avec la FUL. [REC, VREXD]

ACTION 9.9 - Prioriser l'utilisation des ressources internes de l'Université. [VREXD]

ACTION 9.10 - Favoriser l'accès aux documents administratifs de l'Université en développant des demandes automatisées d'accès à l'information. [BSG]

ACTION 9.11 - Être proactif et démontrer de la transparence en rendant d'emblée accessibles les documents administratifs de l'Université. [BSG]

ACTION 9.12 - Donner suite aux travaux du Comité sur la gouvernance Conseil universitaire – Conseil d'administration dans le respect de la mission, de l'histoire et de la culture de notre institution. [BSG]

ACTION 9.13 - Revoir, avec la collaboration des membres, les règles de procédure du Conseil d'administration et du Conseil universitaire. [BSG]

ACTION 9.14 - Mettre en place les comités du Conseil d'administration conformément aux recommandations. [BSG]

ACTION 9.15 - Mener à terme la révision des politiques, des règlements et des procédures et en favoriser leur diffusion. [BSG]

ACTION 9.16 - Favoriser la recherche sur la gouvernance. [BSG]

ACTION 9.17 - Mettre en place un système de gestion, de classification et de conservation des contrats. [BSG]

INDICATEUR 9.A - Équilibre budgétaire [VRAF]

INDICATEUR 9.B - Pourcentage des dépenses administratives [VRAF]

INDICATEUR 9.C - Nombre de formations en gestion financière offertes aux gestionnaires des études et administratifs et nombre d'études de réorganisation les impliquant [VRAF]